

Image not found or type unknown



## Retraite droit a l'ASPA.Montant minimum brut ou net.

Par **hubes3**, le **25/11/2014** à **17:38**

Bonjour

Mon épouse et moi,somme a la retraite depuis le début de l'année,et nous bénéficions de l'ASPA.

La carsat,calcul le montant total a percevoir en additionnant les montants brut de retraite et de complémentaire,ce qui fait,que nous touchons pas le minimum de 1240€ par mois.Nous touchons,seulement 1160€ par mois.Est ce normal.Merci de votre réponse.

Hubert.